

Par arrêté préfectoral, en date du 11 décembre 2024, Réussir le Périgord est habilité officiellement à publier, pour l'année 2024 sur l'ensemble du département de la Dordogne, les annonces légales et judiciaires, les appels de candidature des Safer.

Par arrêté ministériel du 16 décembre 2024, le tarif d'un caractère des annonces légales est fixé pour l'année 2025 à 0,187 euro HT.

Les règles de présentation sont celles prévues dans l'arrêté ministériel du 25 juillet 2014.

Tél. 05 53 08 81 83 - Fax : 05 53 09 55 60 - info@nouvelleaquitaine-legales.com

Au 1 ^{er} janvier 2025, le tarif forfaitaire des annonces légales est établi comme suit (HT) :			
CONSTITUTION		MODIFICATION	
Société anonyme (SA)	395 €	FORFAIT 1	108 €
Société par actions simplifiée (SAS)	197 €	<i>(transfert de siège social, mouvement des dirigeants ou d'administrateur, nomination/cessation de fonction, de commissaire aux comptes, prorogation ou réduction de la durée)</i>	
Société par actions simplifiée unipersonnelle (SASU)	141 €	FORFAIT 2	135 €
Société en nom collectif (SNC)	218 €	<i>(modification de capital social, mouvement sur l'activité ou l'objet social)</i>	
SARL, SELARL, Scop	123 €	FORFAIT 3	197 €
EURL, SELARLU	147 €	<i>(modification de la dénomination, modification de la forme juridique, mouvement d'associé / cession de parts sociales)</i>	
Société civile (Gaec, EARL, GFA, SCEA, SCM, SCP, Cuma, Sisa)	220 €		
Société civile immobilière (SCI)	189 €		
DISSOLUTION			
Ouverture	152 €		
Clôture	110 €		
NON-DISSOLUTION	82 €	CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE	57 €



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Déclaration de projet extension des carrières de Saint-Antoine-de-Breuilh et Vélines emportant mise en compatibilité du Plan local d'urbanisme intercommunal ayant valeur de SCoT

Thierry Boidé, Président de la Communauté de communes a prescrit le 3 juillet 2025 l'arrêté 2025-001 prescrivant la déclaration de projet d'extension de carrières sur les communes de Saint-Antoine-de-Breuilh et de Vélines emportant la mise en compatibilité du PLUi valant SCoT.

La concertation préalable qui débute le lundi 13 octobre 2025 pour ce projet est la suivante :

- Le dossier de présentation de la déclaration de projet sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat et aux mairies de Saint-Antoine-de-Breuilh et de Vélines, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il comprendra les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.
- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.cdcmontaignemontraveltgursion.fr/>

- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat.
- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignnant dans le registre indiqué ci-dessus, et/ou en les adressant, par :

- . écrit à : M. le Président de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursion - CONCERTATION PREALABLE SUR LA DECLARATION DE PROJET D'EXTENSION DES CARRIERES - Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursion 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat
- . voie électronique à secretariat@cdcmmg.fr

Fait à Villefranche-de-Lonchat le 24 septembre 2025

Le Président Thierry Boidé



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MONTAIGNE MONTRAVEL ET GURSON

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE DU PUBLIC

Déclaration de projet Photovoltaïque de Saint-Antoine-de-Breuilh emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal ayant valeur de SCoT

La Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursion, a prescrit par délibération DE_2022_052, une déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUi pour les projets de Saint-Antoine-de-Breuilh, Lamothe-Montravel et Saint-Géraud-de-Corps.

Par délibération en date du 23 septembre 2025, DE_2025_040, la Communauté de communes a défini les objectifs et les modalités de la concertation préalable du public pour ces projets.

La concertation préalable qui débute le lundi 13 octobre 2025 pour le projet de Saint-Antoine-de-Breuilh est la suivante :

- Le dossier de présentation de la déclaration de projet sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat et à la mairie de Saint-Antoine-de-Breuilh, aux jours et heures habituels d'ouverture au public. Il comprend les avis requis par les dispositions législatives ou réglementaires applicables.
- Le contenu de ce dossier de présentation sera également disponible sur le site internet de la Communauté de communes à l'adresse suivante : <https://www.cdcmontaignemontraveltgursion.fr/>

- Un registre destiné à recevoir les observations du public sera mis à disposition du public dans les locaux de la Communauté de communes 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat.
- Le public pourra s'exprimer et faire connaître ses observations tout au long de la concertation, en les consignnant dans le registre indiqué ci-dessus, et/ou en les adressant par :

- . écrit à : M. le Président de la Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursion - CONCERTATION PREALABLE SUR LA DECLARATION DE PROJET PHOTOVOLTAÏQUE DE SAINT-ANTOINE-DE-BREUILH - Communauté de communes Montaigne Montravel et Gursion 58 Route des Etangs 24610 Villefranche-de-Lonchat
- . voie électronique à secretariat@cdcmmg.fr

Fait à Villefranche de Lonchat le 24 septembre 2025

Le Président Thierry Boidé

PROSPERITY GESTION

5 rue de Castiglione
75 001 PARIS
RCS PARIS 950 783 464

Transfert siège social

Le 08/07/2025 l'assemblée générale extraordinaire de cette société ayant pour Président KEYSTONE 3 rue Waldeck Rousseau 24000 Périgueux a décidé de transférer le siège social au 65 place de la Mairie 24220 Castels et Bézenac à compter du 08/07/2025. Radiation au RCS de Paris. Nouvelle immatriculation au RCS de Bergerac.

Pour avis

KEYSTONE CONSULTING

Société par actions simplifiée au capital de 2000€
5 rue de Castiglione
75001 PARIS
RCS PARIS 919 522 813

Transfert siège social

Le 8 juillet 2025, l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 65 place de la Mairie 24220 CASTELS ET BEZENAC, à compter du 8 juillet 2025. Radiation au RCS de PARIS. Nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Pour avis,



Périgueux
Tél. 05.53.08.08.51

TECHNIQUE HAUTE PRESSION ET SABLAGE

Société à responsabilité limitée
Transformée en société par actions simplifiée
Au capital de 38 200 euros
Siège social : 3, Rue des Moulins
24150 BAYAC
351 617 048 RCS BERGERAC

Avis de transformation

L'AGE du 24/09/25 statuant dans les conditions prévues par l'article L. 227-3 du Code de commerce, a décidé la transformation de la Société en société par actions simplifiée à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangées.

Le capital social reste fixé à la somme de 38 200 euros.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.

Chaque associé a autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrement/Transmission des actions : La cession d'actions au profit d'associés ou de tiers doit être autorisée par la Société.

Président : Monsieur Tony PIA demeurant 2 Bis Rue Léon Bloy 92340 BOURG LA REINE

DES LIVRES ET NOUS

SARL au capital de 64 790,83 €
Siège social : 34 rue wilson
24000 PERIGUEUX
403 202 575 RCS PERIGUEUX

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 01/06/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 10 Rue Taillefer 24000 PERIGUEUX à compter du 01/06/2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

CUMA ENSILAGE DE HAUTEFORT

Société Coopérative Agricole - CUMA
Siège social : «Gratte Chèvre» 24390 HAUTEFORT
RCS PERIGUEUX : 408 345 866

Transfert de siège social

SUIVANT DECISION PRISE EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 08/09/2025, il A ETE PROCEDURE DE FACON UNANIME A la MODIFICATION DE l'ARTICLE 6 DES STATUTS DE LA CUMA ENSILAGE DE HAUTEFORT et à la mise en conformité des statuts avec l'arrêté ministériel du 20 Février 2020

? article 6 § 1 : le siège social est établi à : 112 Chemin des Chabridoux 24390 HAUTEFORT, chez M. Arnaud MONTAGNAC

Les NOUVEAUX STATUTS et le P.V. d'A.G.E. ONT ETE ENREGISTRES AUX IMPOTS DE PERIGUEUX SERVICE ENREGISTREMENT LE 25/09/25. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Périgueux.

Ces derniers ainsi que le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sont visibles au nouveau siège social de la CUMA.

K2

Société par actions simplifiée
Capital social 5000 euros
5 rue de Castiglione
75001 PARIS
RCS PARIS 984 774 943

Transfert siège social

Le 08/07/2025 l'assemblée générale extraordinaire a décidé de transférer le siège social au 65 place de la Mairie 24220 CASTELS ET BEZENAC à compter du 08/07/2025. Radiation au RCS de PARIS. Nouvelle immatriculation au RCS de BERGERAC.

Pour avis

PUBLIEZ ET CONSULTEZ
VOS ANNONCES LÉGALES

www.reussirleperigord.fr



S.A.S LES 3 Z

Société par actions simplifiée
Au capital social de 1 000 €
Siège social : 10 allée d'Aquitaine 24000 Périgueux
N° RCS : Périgueux n°839 939 790

Transfert de siège social

Par acte SSP en date du 25/08/2025, il a été décidé le transfert du siège social au 3 rue de Metz 24000 Périgueux à compter du 01/11/2024.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de Périgueux

Pour avis, la présidente

PRESTIGE CAR

Société par actions simplifiée
au capital de 1 000 €
Siège social : 18 avenue Montaigne
24510 Val de Louyre et Caudéau
RCS Bergerac 887 712 594

Aux termes d'une délibération en date du 15 septembre 2025, l'assemblée générale a décidé :

- d'étendre l'objet social aux activités de garage, entretien et réparation de véhicules automobiles
- d'augmenter le capital de 14 000 € par incorporation de réserves, portant le capital de 1 000 € à 15 000 €.

En conséquence, l'article 7 des statuts a été modifié :

Ancienne mention : Le capital social est fixé à mille euros (1 000 €).

Nouvelle mention : Le capital social est fixé à quinze mille euros (15 000 €).

Pour avis, le président

CUMA DES DEUX VIGNOBLES

Société Coopérative Agricole - CUMA
siège social : Cave des 2 Vignobles
24610 VILLEFRANCHE DE LONCHAT
RCS BERGERAC : 411 565 310

Transfert de siège social

SUIVANT DECISION PRISE EN ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 05/09/2024, il A ETE PROCEDURE DE FACON UNANIME A la MODIFICATION DE l'ARTICLE 6 DES STATUTS DE LA CUMA des DEUX VIGNOBLES et à la mise en conformité des statuts avec l'arrêté ministériel du 20 Février 2020

? article 6 § 1 : le siège social est établi à : 133 route des Figueurs 24610 VILLEFRANCHE DE LONCHAT à la SCEA des Muscades.

Les NOUVEAUX STATUTS et le P.V. d'A.G.E. ONT ETE ENREGISTRES AUX IMPOTS DE PERIGUEUX SERVICE ENREGISTREMENT LE 25/09/25. Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Bergerac.

Ces derniers ainsi que le procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire sont visibles au nouveau siège social de la CUMA.

CHAPITRE 2

SARL au capital de 20 001 €
Siège social : 34 rue wilson
24000 PERIGUEUX
848 328 183 RCS PERIGUEUX

Transfert de siège

Aux termes de l'AG du 01/06/2025, il a été décidé de transférer le siège social au 10 Rue Taillefer 24000 PERIGUEUX à compter du 01/06/2025.

L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.

Mention en sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Publication effectuée en application des articles L 141-1 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime



Réf : AP 24 25 0064 01
Descriptif : prairie

Commune de La Chapelle-Aubareil
Urbanisme : A

Surface : 5 ha 70 a 54 ca
• La Beune Haute - AS0020 - AS0032
- AS0033 - AS0309[J] - AS0309[K]

Réf : AP 24 25 0150 01
Descriptif : Parcelle de prés.

Commune de Grand-Brassac
Urbanisme : A

Surface : 1 ha 43 a 50 ca
• Lesignodas - BH0294

Réf : AS 24 25 0225 01
Descriptif : Propriété rurale

Commune de Eyraud-Crempse-Maurens
Urbanisme : CN

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 17/10/2025 gratuitement par voie dématérialisée sur le site <http://www.safema.fr/> ou par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine 1165 Route de Charbonnières - CS 30010 - 24059 COULOUNIEUX-CHAMIERES Tél. 05 53 02 56 40 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 16 avenue de Chavailles - 33525 Bruges)

PURGE DROIT DE PRÉFÉRENCE FORESTIER VENTE D'UNE PROPRIÉTÉ BOISÉE

Publication effectuée en application des articles L 331-19 du Code forestier

Dans le cadre des dispositions de l'article L 331-19 du Code forestier, la SAFER purge, pour le compte du propriétaire, le droit de préférence que détiennent les propriétaires de parcelles boisées qui seraient contigües des parcelles suivantes mises en vente :

Commune de Le Pizou
Surface : 2 ha 87 a 73 ca

ZO0152 - ZO0154 - ZO0316 - ZO0327 - ZO0142 - ZN0130 - ZN0176 - ZN0179 - ZO0335 - ZO0336 - ZO0097 - ZO0098 - ZO0103 - C0050 - C0051
Prix principal : 6 300,00 € - Prestation Safer HT : 630,00 €
Autres conditions de la vente : Frais de notaire en sus

Les informations sur les risques auxquels ces biens seraient exposés sont disponibles sur le site : <http://www.georisques.gouv.fr/>

Les propriétaires voisins désirant exercer leur droit de préférence devront le manifester par lettre recommandée avec accusé de réception au plus tard le 03/12/2025, prioritairement auprès du service départemental de la SAFER Nouvelle-Aquitaine 1165 route de Charbonnières - CS 30010 - 24059 COULOUNIEUX-CHAMIERES où des compléments d'information peuvent être obtenus (ou au siège de la SAFER Nouvelle-Aquitaine - 16, avenue de Chavailles - CS 10235 - 33525 Bruges cedex)